

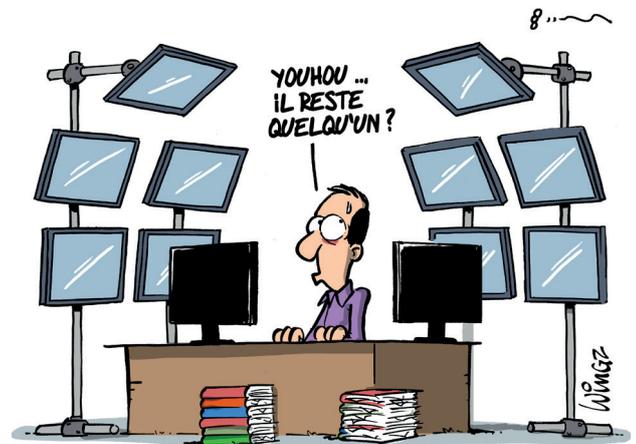
FINANCES

Les ministères économiques et financiers restent les premiers contributeurs de suppressions d'emplois de la Fonction publique d'État : 2 211 sur les 4 164 prévus en 2019, soit 53%. Depuis 2002, ce sont près de 40 000 emplois qui ont été supprimés dans nos ministères.

La CFDT et la CFTC Finances refusent cette approche budgétaire et veut d'abord parler du sens des missions, des moyens pour les réaliser et des conditions de travail des agents.

La CFDT et la CFTC veulent anticiper les évolutions et les nouveaux besoins afin d'offrir des garanties aux agents sur leur avenir. Mais la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences n'est pas abordée avec les organisations syndicales.

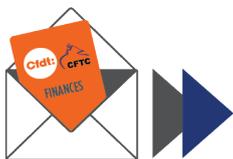
SUPPRESSION DES EFFECTIFS



La CFDT et la CFTC veulent défendre les missions et offrir des garanties aux agents. Elles recherchent une action utile et efficace.

Parce qu'il vaut mieux anticiper les évolutions que les subir, la CFDT et la CFTC Finances ont obtenu l'ouverture rapide de discussions sur :

- La cartographie des services à la DGFiP,
- Les bouleversements de l'intelligence artificielle et du numérique dans les services,
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**

TOUR D'HORIZON DES CONSÉQUENCES DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET DES RESTRUCTURATIONS EN 2019

A LA DGFiP...

2130 emplois sont supprimés en 2019. La catégorie B supportera le plus gros des suppressions avec -1254 postes. Pourtant, les enjeux sont multiples : mise en œuvre du prélèvement à la source et choc potentiel à l'accueil dès le mois de janvier, lutte contre la fraude qui ne pourra se satisfaire du tout numérique...

les mesures de redéploiement de services, les restructurations les moins avancées semblent pour l'instant suspendues.

RÉORGANISATION DES SERVICES



A LA DOUANE...

La Douane connaît 250 créations nettes d'emplois en 2019. Mais pour la Cfdt et la CFTC, les 700 emplois promis pour le Brexit devront être réévalués notamment en cas de Brexit-dur. La mission fiscale et son réseau de recouvrement sont frappés de plein fouet par l'objectif de créer une agence de recouvrement unique. Le resserrement du réseau comptable douanier par la suppression des dernières recettes régionales se finalise en 2019.

Sur le plan fiscal, la suppression de taxes dite « à faible rendement » va désorganiser le réseau des Bureaux ou des pôles Contributions Indirectes.

L'avenir des bureaux de la Garantie est compromis. Le transfert au réseau des Finances Publiques de certaines taxes (taxe sur les boissons non alcooliques et peut-être la taxe générale sur les activités polluantes -TGAP) alors que la DGFIP subit déjà une baisse importante de ses effectifs (-2130) est inquiétant.

Pour la Cfdt et la CFTC, le risque est d'abandonner la mission de contrôle et une moindre protection du consommateur.



A L'INSEE...

Les suppressions d'emplois s'élèvent à 67 ETP en 2019 et des redéploiements seront réalisés par la Direction. Durant les cinq prochaines années, la moitié des agents de l'Insee partira à la retraite. Pour la Cfdt et la CFTC, il y a un enjeu majeur de transmission des connaissances. La Direction compte sur la refonte du fichier électoral en 2019 (estimation - 50 ETP, soit environ 50% des effectifs) et la fermeture prévisible de Lille et Nantes, puis éventuellement de Marseille en 2020.

La Cfdt et la CFTC contestent cette estimation et demandent le maintien de tous les sites. Elles insistent pour que la suppression des postes ou des sites ne se fasse qu'une fois la baisse de charge réellement constatée.

Les restructurations à venir concerneront les enquêtrices et enquêteurs de l'Insee : refonte des nouvelles zones de collecte d'ici 2021 pour -25 ETP, introduction de la collecte multimodale (tél, face à face, internet, papier) à partir de 2019 pour -20 ETP et utilisation des fichiers des données de caisse pour un peu plus de 5 ETP.

La Cfdt et la CFTC INSEE demandent le reclassement à l'INSEE de toutes les enquêtrices et enquêteurs encore en activité en 2021, sans baisse de quotité de temps de travail.

A LA DGCCRF...

LA DGCCRF COUPÉE EN DEUX !



La DGCCRF a perdu 10% de ses effectifs au cours des 10 dernières années et va encore en perdre 8% jusqu'en 2022 (-45 emplois par an) alors que la DGCCRF est la seule administration qui protège le consommateur dans son quotidien.

En 2018, le Premier ministre décide de renforcer l'interdépartementalité et envisage même la fusion de certaines équipes CCRF et de directions départementales interministérielles. Nous exigeons le maintien des effectifs de la DGCCRF et une organisation territoriale qui rétablit une chaîne de commandement allant du ministre aux agents.

Au service commun des laboratoires, les restructurations ont déjà conduit à la fermeture de deux laboratoires et à une baisse sensible des effectifs.

Le maintien d'un SCL de qualité avec un nombre suffisant d'agents qualifiés est une condition de réussite des contrôles et investigations de la DGCCRF et de la Douane.

DANS LES DIRECCTE...

Dans les pôles 3E des DIRECCTE, 430 emplois sont supprimés, soit 70% des personnels du ministère, sans aucun débat sur les missions ! Nous dénonçons cette méthode et les arguments avancés pour justifier ces transferts de missions aux régions !

Les nouveaux services économiques régionaux seront composés en moyenne d'une dizaine d'agents (entre 7 et 14 selon la taille des régions). Cette dimension très critique compromet le service réel aux entreprises.

Nous voulons négocier un plan social d'accompagnement ministériel de haut niveau car les personnels de plusieurs directions sont concernés (DGE, DGT, DGFIP...).